



Règlement du Championnat Régional Eau Plate de l'Occitanie P-M 2025/2026

Cette compétition « *Championnat Régional Occitanie-Pyrénées Méditerranée* » est organisée par la Ligue Occitanie MP, FFSS avec l'appui du club Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation. Elle est inscrite au calendrier fédéral et est qualificative pour les Championnats de France Jeunes, N1 et N2 de sauvetage sportif.

Elle se déroulera le 14 février 2026 après-midi et le 15 février 2026 toute la journée (engagements ouverts du lundi 9 au jeudi 12 février).

Conditions d'engagement

- Compétition ouverte aux catégories « Benjamins - Minimes - Cadets - Juniors - Seniors et Masters » de la Région Occitanie P-M. **Attention, les Seniors et Masters sont regroupés dans une seule catégorie, le ranking de 60 et les règles de qualification s'appliquent à cette catégorie.**
- Avoir réalisé et validé l'épreuve sur une compétition départementale (excepté pour le Collectif National).
- Être classé jusqu'au 60ème temps du Ranking national de l'épreuve (hors Collectif).
- Les dernières compétitions prise en compte seront celles en date du **8 février 2026**.
- 1 relais par clubs et catégories

Lieu de la compétition

Piscine Centre Nautique Paul Boyrie
Adresse 1 Avenue d'Altenkirchen Tarbes
Téléphone : 05.62.93.69.74

Capacité de la tribune : 400 places, PMR 10
Nombre de couloirs : 8

Programme de la compétition

Jour 1 : 14 février 2026

Ouverture des portes : 13 h
Début des épreuves : 14 h

Epreuves : 200m obstacles, 100m bouée tube, 50m Mannequin (Benjamins/Minimes)

Jour 2 : 15 février 2026

Ouverture des portes : 7h
Début des épreuves : 8h15
Epreuves : 100m MP, 100m Combiné, 50m Mannequin (Cadets/Juniors/Seniors et Masters), 200m SLS

Règlement des épreuves

La réglementation est celle de la FFSS en vigueur au jour de la compétition.
Les séries seront établies au temps, toutes catégories confondues.

Les épreuves seront courues par FINALE DIRECT
Pas de podiums pour les relais

L'ordre des épreuves pourra être modifié si nécessaire en fonction du nombre de compétiteurs engagés, de la composition du jury et du temps imparti pour le bon déroulement de la compétition.

Classement et récompenses

Classement individuel : les trois premiers compétiteurs de chaque catégorie par sexe, au cumul des points obtenus sur les cinq épreuves.

Le classement club : il sera attribué au terme des trois compétitions régionales eau plate et côtière de la saison 2025/2026 : **14 et 15 Février – 2 et 3 mai – 27 et 28 juin**, au cumul des points.

Matériel et déroulé des épreuves

- Chaque structure devra apporter 2 mannequins PITET, 2 mannequins DUMMY et 2 BT aux normes.
Nous ne disposerons pas des mannequins et bouées tube de la Fédération, il est donc indispensable que nous ayons à minima 16 mannequins ILS et 16 mannequins Dummy et 8 bouées tube.
- Les forfaits seront à déclarer dès l'arrivée sur le site de la compétition.
- Les compétiteurs devront faire preuve de vigilance et de réactivité quant à l'annonce des épreuves et séries et ce afin de permettre le bon déroulement de la compétition.

Officiels/Comité de course

Les officiels devront être engagés sur la compétition et selon la règle régionale établie :

- 1 officiel pour 5 compétiteurs
- 2 officiels pour 10 compétiteurs
- 3 officiels pour 15 compétiteurs
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 compétiteurs supplémentaires.

Le chronométrage électronique sera présent sur cette compétition.

Le repas des officiels est pris en charge par le club support EPSTN avec le soutien de la Ligue FFSS Occitanie P-M.

Les officiels présents devront prendre leur équipement personnel.

Droit d'engagement

Les engagements sont à régler à la Ligue Occitanie FFSS : 8€ par compétiteur.

Règlement à effectuer à réception de la facture soit par virement bancaire, soit par HelloAsso.

Droit à l'image

Lors de la compétition des photos et des vidéos seront prises, les nageurs du fait de leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse et les organisateurs à exploiter les images réalisées.

Information :

- Pour tout complément d'information relatif à la réglementation et aux officiels, s'adresser au président de la commission sportive Alain LANET : alain.lanet@orange.fr
- Pour tout renseignement sur l'organisation et l'hébergement s'adresser à Gregory AIME (référent du club organisateur) : gregory.aime@yahoo.fr

La commission sportive de la Ligue Occitanie P-M.

Partenaires Ligue Occitanie PM



CREPS
MONTPELLIER



SWIMM.FR

Partenaires club

